

L'Adresse—M. Broadbent

trie aéronautique innovatrice; nous devons maintenant faire en sorte que Petro-Canada demeure la société pétrolière intégrée centrale du Canada. Il ne faut pas permettre au premier ministre de transformer la victoire en défaite dans le cas de Petro-Canada.

Deuxièmement, Petro-Canada nous permet de faire de la prospection pétrolière quand il le faut et au prix que nous aurons fixé. Au début des années 70, les sociétés multinationales ont cessé de faire de la prospection sous prétexte que cela n'était pas suffisamment rentable. Elles étaient mécontentes des redevances exigées par les gouvernements provinciaux et de la politique fiscale du gouvernement fédéral. Petro-Canada a résolu le problème. Petro-Canada a fait de la prospection dans la région de l'Atlantique et dans l'Arctique et cela a donné d'excellents résultats.

En scindant Petro-Canada, le premier ministre rendrait tout le secteur de la mise en valeur de nos ressources aux sociétés multinationales. Nous recommencerions à payer de notre poche des bénéfices pour que ces sociétés acceptent de mettre en valeur nos ressources. Mon parti et moi-même disons non à ce genre de gaspillage.

Le premier ministre a parlé d'encouragements fiscaux pour l'industrie pétrolière pendant la campagne électorale. Si j'ai bien compris, il a parlé de la même chose hier dans le discours du trône. A cet égard, je prie le premier ministre de prendre connaissance des bénéfices réalisés par l'industrie pétrolière. Sous le gouvernement libéral, le taux d'imposition de l'industrie pétrolière a permis aux cinq grands de l'industrie de réaliser 4 milliards de dollars de bénéfices entre 1974 et 1978. Au cours de cette période, le taux d'imposition pour l'industrie pétrolière était tombé de 35 p. 100 à 21 p. 100.

M. Woolliams: Pour le Canada?

M. Broadbent: Oui, il s'agit de profits canadiens. A mon avis, le député de l'Alberta pourrait probablement nous le confirmer assez rapidement.

L'année dernière, Shell, cette pauvre société, a réalisé des profits de l'ordre de 150 millions de dollars. Eh bien, la Shell n'a pas payé un seul cent d'impôt! La compagnie Gulf Oil a elle aussi réalisé d'immenses profits grâce à un taux d'imposition à la baisse. Il n'est plus nécessaire que nous subventionnions les multinationales pétrolières. Aux États-Unis, le président Carter l'a déjà reconnu; qu'attend donc le gouvernement du Canada pour le reconnaître à son tour?

Il est important de noter, au chapitre des projets d'expansion du premier ministre et de son gouvernement qu'il souhaite réitérer, si j'ai bien compris, par exemple, pour le projet du lac Cold exactement ce qui se fait dans le cas de l'exploitation des sables bitumineux de l'Athabasca.

Je vous invite, vous, Monsieur l'Orateur, et mes concitoyens canadiens, à réfléchir sérieusement sur ce problème. Sous le gouvernement actuel, les impôts des travailleurs canadiens ont servi non pas à investir, non pas à prêter, mais bien à faire des cadeaux à Shell et à d'autres sociétés qui exploitent les sables bitumineux de l'Athabasca. Shell et ses associés ont reçu plus de deux milliards de nos dollars. Parlons-en de l'assistance sociale et des cadeaux! D'aucuns diront que cela était nécessaire et que nous récupérerons ces sommes plus tard, sous forme d'impôt prélevé sur les profits de ces sociétés. À l'heure actuelle, monsieur l'Orateur, 99 p. 100 des Canadiens ne savent pas que Shell n'aura pas à payer un seul centime

d'impôt sur les profits à réaliser dans ce projet, pourvu qu'elle achète une plus grande quantité de ressources canadiennes.

Quelle logique! Cela équivaut à donner à la Shell deux milliards de dollars pour exploiter nos ressources. Il ne s'agit pas d'équité mais bien de cadeau. Si les sociétés pétrolières réalisent des profits à partir de l'exploitation de nos ressources, elles n'ont pas à payer d'impôt, à la condition que les profits réalisés soient réinvestis au Canada. Il faut que nous soyons les seuls à avoir financé les gens qui nous achètent.

Si le temps le permet, monsieur l'Orateur, j'aimerais ajouter quelques mots sur la multinationale en tête de ligne dans le domaine, l'Imperial Oil. La question est fort sérieuse. Encore une fois, je ne me fie pas aux sources de mon parti, mais bien au *New York Times*. J'aimerais que le premier ministre lise dans ce magazine l'article où l'on décrit les agissements de cette société ces dernières années. Elle a essayé de soutirer 100 millions de dollars de plus à la population de la Nouvelle-Écosse, après l'avoir déjà roulée et j'utilise ce terme à dessein, comme il a été révélé au procès qui a eu lieu chez nous, en 1975, et qui n'a guère reçu de publicité. On a appris qu'Imperial Oil, la plus grande multinationale du Canada, s'était adonnée à toutes sortes de malversations, en prédatant ses commandes, en privant les consommateurs canadiens des réductions de prix qui leur étaient destinées et qu'elle obtenait de la maison mère, Exxon, et en se servant d'une société fictive aux Bermudes pour échapper à l'impôt et économiser 35 millions de dollars qui auraient dû revenir au public canadien.

● (1720)

Ce n'est là ni de la mythologie ni des phrases creuses. C'est un fait. C'est ce qu'a démontré le tribunal canadien dans sa décision qui a été rapportée, il est intéressant de signaler, dans le *New York Times*. Cette société fait-elle preuve de civisme? Est-ce à ce genre de direction que nous voulons remettre les intérêts de notre industrie pétrolière une fois de plus? Certainement pas, et je sais que la majorité des Canadiens s'y opposeront comme nous.

Des voix: Bravo!

M. Broadbent: La troisième raison de garder Petro-Canada comme société intégrée, c'est que cela nous permet de négocier au nom du public canadien, d'État à État. Le premier ministre sait très bien que c'est ce que veulent les gouvernements vénézuélien et mexicain, entre autres. Ils refusent de passer par l'intermédiaire des multinationales et veulent traiter directement avec le peuple canadien. C'est aussi ce que nous voulons.

Nous avons assisté l'année dernière aux exactions d'Exxon qui a cherché à dérouter des envois de pétrole qui nous étaient destinés. A notre avis, nous devons avoir comme tous les autres pays une grosse entreprise pétrolière nationale qui appartient aux Canadiens, qui est contrôlée par eux, et qui traitera directement avec les pays producteurs de pétrole, et non pas par l'intermédiaire des multinationales.

Enfin, j'ai une dernière raison de vouloir non seulement maintenir Petro-Canada, mais aussi de lui faire prendre de l'expansion et c'est de l'engager dans la distribution de détail. Comme je l'ai dit plus tôt, les Canadiens qui vivent à l'ouest de Thunder Bay peuvent à présent acheter au détail de l'essence pour leur voiture, distribuée par une filiale de Petro-Canada et contrôlée par les Canadiens. Il s'agit de Pacific Petroleum. A notre avis, il faut généraliser ce principe. Pour une fois, qu'on